agenzia fides
Fondata nel 1927
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org

ASIE/PAKISTAN - Opposition de la Commission Justice et Paix de l'Episcopat pakistanais à la discrimination religieuse au sein des manuels scolaires

Islamabad (Agence Fides) – L'instruction, la formation de la mentalité des jeunes est l'un des points fondamentaux sur lequel intervenir pour changer le Pakistan, réduire l'intolérance religieuse et promouvoir l'harmonie et la paix au sein de la société. Sur cette base, la Commission Justice et Paix de la Conférence épiscopale présence au nouveau Premier Ministre, Nawaz Sharif – vainqueur des récentes élections générales et désormais chargé de la formation d'un nouveau gouvernement – le thème brûlant de la discrimination religieuse contenue dans les manuels scolaires et enseignée sur les bancs de l'école. Dans une note envoyée à Fides, la Commission signale en outre que les élèves non musulmans inscrits dans le secteur public sont de facto contraints à suivre les études islamiques et ceci constitue une violation de leurs droits inaliénables.
Selon une étude publiée par la Commission Justice et Paix et envoyée à l'Agence Fides, 55 chapitres de 22 manuels utilisés de l'école primaire au lycée dans les provinces du Sindh et du Pendjab contiennent des affirmations erronées, offensantes et discriminatoires envers les minorités religieuses.
La notre envoyée à Fides par Peter Jacob, Directeur exécutif de la Commission, affirme paradoxalement que le dilemme consiste à « instruire ou répandre la haine » attendu que les textes font état de faits historiques déformés et créent chez les jeunes un préjudice de fonds, alimentant l'intolérance envers les minorités religieuses. Selon Jacob, « une telle approche est visiblement discriminatoire vis-à-vis des citoyens non musulmans du Pakistan et viole les articles 18,20, 22 et 25 de la Constitution ». La Commission note que les affirmations discriminatoires ont augmenté au fil des années. En 2009, les cas signalés dans les manuels étaient au nombre de 45 contre 122 en 2013.
Les partis politiques et les institutions, note Jacob, sont appelés à intervenir, attendu que la question touche la sphère des droits humains, de la liberté religieuse ainsi que le système d'instruction. La Commission suggère au nouveau gouvernement de revoir les politiques de l'instruction et demande des interventions afin de mettre fin aux « leçons discriminatoires vis-à-vis des minorités ». Pour ce faire, pourrait être constituée une Commission indépendante composée de chercheurs et d'historiens. En outre, l'organisme ecclésial demande à ce que les élèves non musulmans ne soient pas contraints à suivre les leçons d'études islamiques mais qu'ils puissent étudier leurs religions respectives ou suivre des études alternatives. (PA) (Agence Fides 29/05/2013)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it